



BUDGET PRIMITIF 2017

ANNEXES

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<i>Consolidation des budgets</i>	3 à 4
<i>Décision de taux des contributions directes</i>	5 à 6
<i>Les Ratios</i>	7 à 9
<i>AE/CP</i>	10 à 11
<i>AP/CP</i>	12 à 19
<i>Etat de la dette des 3 budgets</i>	20 à 21
<i>Etat de la dette du budget Ville</i>	22 à 30
<i>Etat de la dette du budget Assainissement</i>	31 à 40
<i>Etat de la dette du budget Eau</i>	41 à 49
<i>Ligne de Trésorerie</i>	50 à 51
<i>Etat de la dette garantie</i>	52 à 54
<i>Ratio d'endettements</i>	55 à 56
<i>Amortissements</i>	57 à 58
<i>Subventions aux Associations</i>	59 à 62
<i>Etat du personnel</i>	63 à 66
<i>Etat des provisions</i>	67 à 68
<i>Etat des actions appartenant à la Ville</i>	69 à 70
<i>Etat des cotisations</i>	71 à 72
<i>Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier</i>	73 à 74
<i>Liste de coopérations intercommunales</i>	75 à 76
<i>Liste des services individualisés en Budget Annexe</i>	77 à 78
<i>Etat des contrats crédit-bail</i>	79 à 80
<i>Etat des charges Transférées</i>	81 à 82
<i>Les signatures</i>	83 à 85

A decorative graphic of a scroll with a vertical bar on the left side and a small circular element at the top right corner. The text is centered within the scroll.

Consolidation des Budgets

CONSOLIDATION DES BUDGETS 2017

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Ville	12 057 248.00 €	12 057 248.00 €	4 407 225.00 €	4 407 225.00 €	16 464 473.00 €	16 464 473.00 €
Budget Eau	0.00 €	145 754.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 754.00 €
Budget Assainissement	0.00 €	563 789.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	563 789.00 €
Budget STIC	137 990.00 €	137 990.00 €	10 500.00 €	10 500.00 €	148 490.00 €	148 490.00 €
Total	12 195 238.00 €	12 904 781.00 €	4 417 725.00 €	4 417 725.00 €	16 612 963.00 €	17 322 506.00 €

A decorative scroll graphic with a black outline and grey shading on the top and bottom edges, resembling a rolled-up document. The text is centered within the scroll.

***Décisions des taux de contributions
directes***

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases estimées pour 2017	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal (%) pour 2017	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par le conseil municipal pour 2017	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe habitation	15 298 746	0.40%	11.62%	0%	1 777 714.00 €	-2.15%
TFPB	16 871 375	0.40%	18.65%	0%	3 146 511.00 €	0.63%
TFPNB	141 869	0.40%	81.90%	0%	116 191.00 €	0.40%
Taxe professionnelle						
TOTAL	32 311 990				5 040 416.00 €	



Les Ratios:

- Ratios Budget Primitif 2017***
- Ratios du Compte Administratif 2015***

INFORMATIONS GENERALES

Informations statistiques, fiscales et financières

Informations statistiques (fiche DGF 2015)	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	10 916
Nombre de résidences secondaires (R.2313-1 in fine) :	360
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	Loire et Nohain

Informations fiscales N-2 (fiche DGF 2015)						
	Potentiel fiscal et financier		Valeur par habitant (population DGF)		Potentiel moyen de la strate	
	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier
3 taxes	7 564 011 €	7 625 605 €	670.81 €	676.27 €	972.86 €	1 127.23 €
4 taxes	11 359 712 €	13 296 465 €	1 007.42 €	1 179.18 €		

Ratios - Taux de fiscalité Comparaison


❶ Les Ratios :

	Ratios	Cosne (CA 2015)	Moyenne de la strate *
Dépenses de fonctionnement / population (€/hab)	1	1 031.13	1 151.00
Produit des contributions directes / population (€/hab)	2	466.25	549.00
Recettes de fonctionnement / population (€/hab)	3	1 156.08	1 375.00
Dépenses d'équipement / population (€/hab)	4	170.61	369.00
Encours de la dette au 31/12/2015 / population (€/hab)	5	651.68	970.00
Dotations globales de fonctionnement / population (€/hab)	6	157.54	249.00
Frais de personnel / dépenses de fonctionnement (%)	7	60.62%	56.70%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (%)	8 bis	67.29%	
Marge d'autofinancement courant (%)	9	92.54%	90.20%
Taux d'équipement (%)	10	14.76%	26.80%
Encours de la dette au 31/12/2015 / recettes de fonctionnement (%)	11	56.37%	70.60%

❷ Les taux de fiscalité de référence de 2012 à 2017 :

	Votés par la Commune						
	Cosne-Cours-sur-Loire						Taux moyens de la strate
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	en 2015 *
Taxe d'habitation	11.98	11.98	11.98	11.62	11.62	11.62	16.31%
Foncier bâti	19.23	19.23	19.23	18.65	18.65	18.65	19.06%
Foncier non bâti	84.44	84.44	84.44	81.90	81.90	81.90	41.75%

* Source : Collectivites-locales.gouv.fr (données DGFIP et DGCL) : les Collectivités locales en chiffres 2015 : compte de gestion 2013
Communes de 10 000 à 20 000 habitants - métropole - hors gestion active de la dette



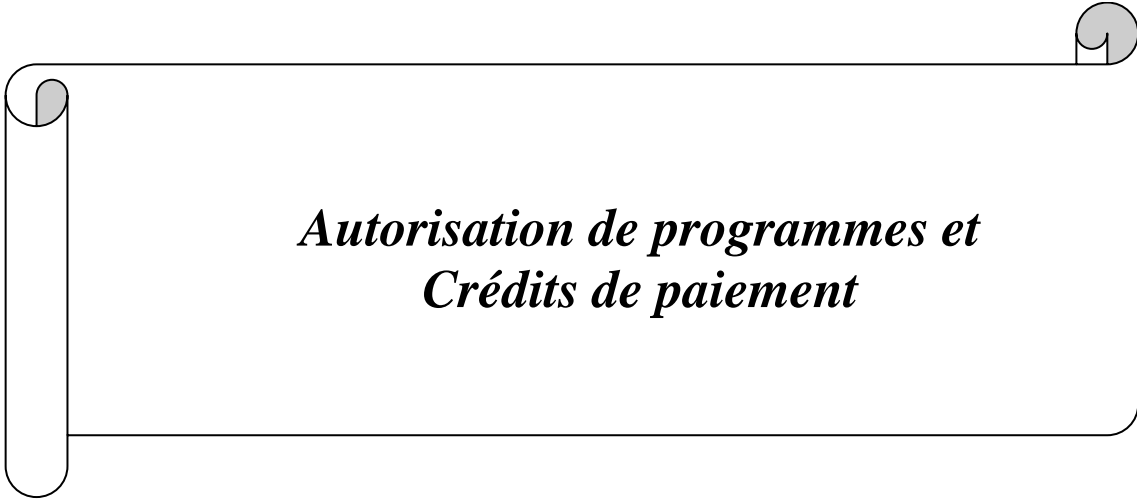
*Autorisation d'engagements et
Crédits de paiement*

**Autorisation d'Engagement - Crédit de Paiement
Année 2017**

Budget de la Ville		AE		CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
		Numéro	Montant													
			151 243.20 €	9 294.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	12 603.60 €	3 309.00 €
ECLAIRAGE PUBLIC - ANNEE 2009																
Quartier St Agnan et impasse Thiriaz																
Participation en 12 annuités au taux de 4,06 %	Capital	31 073.26 €	39 708.00 €		3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €	3 309.00 €
	Intérêts	8 634.74 €														
Stade R. Giroux - Terrain d'honneur																
Participation en 12 annuités au taux de 4,06 %	Capital	28 765.87 €	36 909.00 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €	3 075.75 €
	Intérêts	8 143.13 €														
Rue des Rivières Saint Agnan																
Participation en 12 annuités au taux de 4,06 %	Capital	11 231.68 €	14 411.16 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €	1 200.93 €
	Intérêts	3 179.48 €														
Rue St Agnan																
Participation en 12 annuités au taux de 4,06 %	Capital	25 893.13 €	33 222.96 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €	2 768.58 €
	Intérêts	7 329.83 €														
Avenue du 85eme de Ligne - liaison entre le rond point Monte Cassino et le rond point Auchan																
Participation en 12 annuités au taux de 4,06 %	Capital	21 036.94 €	26 992.08 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €	2 249.34 €
	Intérêts	5 955.14 €														

Totaux

151 243.20 € 151 243.20 €



*Autorisation de programmes et
Crédits de paiement*



**Budget de la Ville - Section d'investissement
Année 2017**

Dépenses d'investissement			AP 2012 à 2015	AP 2016	AP 2017	Total AP	CP 2012 à 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020 à 2022
			4 865 000.00 €	2 745 741.94 €	5 619 389.18 €	13 230 131.12 €	502 115.04 €	2 369 061.08 €	3 669 783.00 €	2 637 000.00 €	1 571 000.00 €	2 481 172.00 €
P2312	Tribunal		2 500 000.00 €	300 000.00 €	678 571.06 €	3 478 571.06 €	259 497.91 €	1 175 073.15 €	1 000 000.00 €	1 044 000.00 €	- €	- €
DST	2313	020 Travaux Tribunal	2 500 000.00 €	300 000.00 €	678 571.06 €	3 478 571.06 €	259 497.91 €	1 175 073.15 €	1 000 000.00 €	1 044 000.00 €		
P1213	Gymnase du Lycée - avec Contrat Ville		35 000.00 €	1 095 000.00 €	38 624.22 €	1 168 624.22 €	16 397.37 €	600 826.85 €	551 400.00 €	- €		
DST	2313	411 Gymnase du Lycée - Rue de Verdun	35 000.00 €	1 095 000.00 €	38 624.22 €	1 168 624.22 €	16 397.37 €	600 826.85 €	551 400.00 €			
P1214	Centre Technique Municipal		2 300 000.00 €		226 223.90 €	2 526 223.90 €	226 219.76 €	221 004.14 €	- €	693 000.00 €	693 000.00 €	693 000.00 €
DST	2313	020 Centre Technique Municipal - rue Lafayette	2 300 000.00 €		226 223.90 €	2 526 223.90 €	226 219.76 €	221 004.14 €	- €	693 000.00 €	693 000.00 €	693 000.00 €
P1415	Aménagement Quartier Ouest		30 000.00 €		10 000.00 €	40 000.00 €		30 000.00 €	10 000.00 €			
DST	2313/2315	822 Phase préparatoire du projet Baudin/Pêcheurie	30 000.00 €			30 000.00 €		30 000.00 €				
DST	2031	822 Etude du projet d'aménagement du Quartier Ouest			10 000.00 €	10 000.00 €			10 000.00 €			
P0116	Pôle Unique St Laurent - avec Contrat Ville			246 813.00 €		246 813.00 €		169 813.00 €	77 000.00 €			
DST	2313	520 Pôle social - aménagement du bâtiment dit F		230 000.00 €		230 000.00 €		153 000.00 €	77 000.00 €			
DST	2313	520 Jardins Familiaux - Rue du Colonel Rabier		16 813.00 €		16 813.00 €		16 813.00 €				
P0216	Habitat - avec Contrat Ville		665 921.94 €	3 040 000.00 €		3 705 921.94 €		37 921.94 €	478 000.00 €	778 000.00 €	778 000.00 €	1 634 000.00 €
DST	2315	822 Participation Habitat Fontaine Pernée		506 120.00 €	1 168 000.00 €	1 674 120.00 €		6 120.00 €	278 000.00 €	278 000.00 €	278 000.00 €	834 000.00 €
DST	2315	822 Résidentialisation - Travaux		128 000.00 €				- €				
MPA	2151	822 Résidentialisation : géomètre et urbaniste		31 801.94 €	1 872 000.00 €	2 031 801.94 €		31 801.94 €	200 000.00 €	500 000.00 €	500 000.00 €	800 000.00 €
P0516	Accessibilité des Etablissements Receptifs du Public (ERP)		438 007.00 €	150 587.00 €		588 594.00 €		134 422.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €	154 172.00 €
SEC	2315	110 Mise en accessibilité des ERP de la Ville		438 007.00 €	150 587.00 €	588 594.00 €		134 422.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €	154 172.00 €
P0117	Aménagement Place Bad Ems et Tribunal			300 000.00 €		300 000.00 €			300 000.00 €	- €	- €	
DST	2315	822 Aménagement Place Bad Ems et Tribunal		300 000.00 €		300 000.00 €			300 000.00 €			
P0217	Voirie 2017			395 000.00 €		395 000.00 €			395 000.00 €			
DST	2041582	814 Fonds de concours		100 000.00 €		100 000.00 €			100 000.00 €			
DST	2315	412 Enrobé autour des terrains de tennis		17 000.00 €		17 000.00 €			17 000.00 €			
DST	2315	822 Aménagement du pont midou (création d'un trottoir sous le pont avec luminaire)		15 000.00 €		15 000.00 €			15 000.00 €			
DST	2315	822 Réfection route du carré charbonnier		28 000.00 €		28 000.00 €			28 000.00 €			
DST	2315	822 Aménagement du parking des marronniers		36 000.00 €		36 000.00 €			36 000.00 €			
DST	2315	822 Extension du parking rue de l'est		105 000.00 €		105 000.00 €			105 000.00 €			
DST	2315	822 Réfection de l'ouvrage hydraulique de la planche au vaillant villechaud		25 000.00 €		25 000.00 €			25 000.00 €			
DST	2315	822 Création d'un beach tennis		35 000.00 €		35 000.00 €			35 000.00 €			
DST	2315	822 Travaux de voirie		34 000.00 €		34 000.00 €			34 000.00 €			
P0317	Bâtiments 2017			232 000.00 €		232 000.00 €			210 000.00 €	22 000.00 €		
DST	2313	324 Toiture sacristie Saint Jacques		10 000.00 €		10 000.00 €			10 000.00 €			
DST	2313	020 Toiture Annexe Eden cinéma		15 000.00 €		15 000.00 €			15 000.00 €			
DST	2313	211 Ecole Franc Nohain : maternelle - huisseries		25 300.00 €		25 300.00 €			25 300.00 €			
DST	2313	212 Ecole Franc Nohain : primaire - huisseries		30 000.00 €		30 000.00 €			8 000.00 €	22 000.00 €		
DST	2313	211 Ecole Paul Doumer : Aménagement de 2 classes pour 10000 € et 2 autres pour 15000 €		25 000.00 €		25 000.00 €			25 000.00 €			
DST	2313	212 Ecole Paul Bert : Remplacement des gouttières 1ère tranche		7 000.00 €		7 000.00 €			7 000.00 €			
DST	2135	411 Gymnase Cassin - portes d'entrée		9 500.00 €		9 500.00 €			9 500.00 €			
DST	2135	213 Sécurité dans les écoles : Portiers vidéo et gâches électriques		9 000.00 €		9 000.00 €			9 000.00 €			
DST	2135	411 Tracé terrain salle girardy, cassin et cosec		8 500.00 €		8 500.00 €			8 500.00 €			
DST	2313	33 Salle des Fêtes de Cours - climatisation		20 000.00 €		20 000.00 €			20 000.00 €			
DST	2313	411 Vestiaires Cassin : Etanchéité		40 000.00 €		40 000.00 €			40 000.00 €			
DST	2313	020 Dérasement des murs d'enceintes du parking côté rue Edmée Lavarenne		8 000.00 €		8 000.00 €			8 000.00 €			
DST	2313	90 Local Infirmière ASSAD : Menuiserie		2 700.00 €		2 700.00 €			2 700.00 €			
DST	2313	20 GRETA : Escalier et cloisons		20 000.00 €		20 000.00 €			20 000.00 €			
DST	2313	33 Villechaud : Salle des Fêtes		2 000.00 €		2 000.00 €			2 000.00 €			
P0417	Moyens généraux, sécurité, enseignement, culturel, sportif et technique - 2017			548 383.00 €		548 383.00 €			548 383.00 €			
	Sécurité			16 000.00 €		16 000.00 €			16 000.00 €			
SEC	2135	110 Sécurité incendie - mise en sécurité des installations		1 000.00 €		1 000.00 €			1 000.00 €			
SEC	21568	110 Extincteurs		3 500.00 €		3 500.00 €			3 500.00 €			
SEC	21568	110 Poteaux incendie		5 000.00 €		5 000.00 €			5 000.00 €			
SEC	2188	110 Jeux pour enfant pour la Route Touristique		2 000.00 €		2 000.00 €			2 000.00 €			
SEC	2188	110 Défibrillateurs		2 500.00 €		2 500.00 €			2 500.00 €			
SEC	2188	110 Jeux Mairie de Cours		2 000.00 €		2 000.00 €			2 000.00 €			
	Technique			354 576.00 €		354 576.00 €			354 576.00 €			
DST	20423	824 Lotissement "Les Vignes des Rivières" - SAFIM		88 276.00 €		88 276.00 €			88 276.00 €			
DST	2121	823 Aménagements paysagers		13 000.00 €		13 000.00 €			13 000.00 €			
DST	2135	020 Patrimoine Bâti		30 000.00 €		30 000.00 €			30 000.00 €			
DST	2151	822 Travaux de Voirie		30 000.00 €		30 000.00 €			30 000.00 €			
DST	2152	822 Panneaux et mobilier urbain		25 000.00 €		25 000.00 €			25 000.00 €			
DST	2158	020 Outillage portatif		10 000.00 €		10 000.00 €			10 000.00 €			
DST	2158	823 Matériel pour espaces verts		1 500.00 €		1 500.00 €			1 500.00 €			
DST	2158	823 Matériels d'arrosage automatique Espaces Verts		1 000.00 €		1 000.00 €			1 000.00 €			
DST	21578	33 Décorations de Noël - Matériels d'illumination		5 000.00 €		5 000.00 €			5 000.00 €			
DST	2182	020 Pièces de Véhicules		10 000.00 €		10 000.00 €			10 000.00 €			
DST	2184	020 Mobilier (Fauteuils, bureaux et armoires)		4 000.00 €		4 000.00 €			4 000.00 €			
DST	2188	020 Matériels Hi-fi, électroménagers, équipements pour service général et Fêtes & Manifestation		7 000.00 €		7 000.00 €			7 000.00 €			
DST	2188	823 Auxiliaires et fournitures pour lutte biologique (Espaces verts)		1 500.00 €		1 500.00 €			1 500.00 €			
DST	2158	412 Station de pompage Parc des Sports R.GIRAUX		6 500.00 €		6 500.00 €			6 500.00 €			
DST	2158	412 Système d'arroseurs Galia au stade R.GIRAUX		8 000.00 €		8 000.00 €			8 000.00 €			
DST	2182	823 3 Benches pour le Camion Empirol		12 000.00 €		12 000.00 €			12 000.00 €			
DST	2158	823 Automotrice desherbage mécanique		13 000.00 €		13 000.00 €			13 000.00 €			
DST	2158	823 Pompe doseuse Espace Verts		3 000.00 €		3 000.00 €			3 000.00 €			
DST	2182	822 Remise en état de la balayeuse Schimt		12 000.00 €		12 000.00 €			12 000.00 €			
DST	2158	823 Désherbeur thermique		2 300.00 €		2 300.00 €			2 300.00 €			
DST	21578	822 Barrières métalliques		4 500.00 €		4 500.00 €			4 500.00 €			
DST	2184	20 Achat de chaises et de tables pour salles		10 000.00 €		10 000.00 €			10 000.00 €			
DST	2152	822 Réalisation d'un ouvrage hydraulique de régulation du Nohain vers la salle de la Chaussade		5 000.00 €		5 000.00 €			5 000.00 €			
DST	2135	020 Travaux de chauffage suite réseau de chaleur		20 000.00 €		20 000.00 €			20 000.00 €			
DST	2151	822 Extensions de réseaux liés à l'urbanisation (Electricité, gaz,...)		10 000.00 €		10 000.00 €			10 000.00 €			
DST	2182	020 Plateau pour camion		22 000.00 €		22 000.00 €			22 000.00 €			
	Communication / Musée			15 100.00 €		15 100.00 €			15 100.00 €			
COM	2051	023 Com - site Internet pour Cosne@ctu PDF		300.00 €		300.00 €			300.00 €			
COM	2051	33 Com - site Internet		6 000.00 €		6 000.00 €			6 000.00 €			
COM	2152	33 Orque - plaque inauguration		800.00 €		800.00 €			800.00 €			
COM	2181	33 Com - Kakemono + banner GLN		2 000.00 €		2 000.00 €			2 000.00 €			
MUM	2161	322 Musée - Œuvres et objets d'art		3 000.00 €		3 000.00 €			3 000.00 €			
MUM	2316	322 Musée - Restaurations œuvre d'art		3 000.00 €		3 000.00 €			3 000.00 €			
	Informatique			47 331.00 €		47 331.00 €			47 331.00 €			
DSI	2051	020 Logiciel		1 140.00 €		1 140.00 €			1 140.00 €			
DSI	2183	020 Matériel informatique		37 221.00 €		37 221.00 €	</					

**Budget de la Ville - Section d'investissement
Année 2017**

Recettes d'investissement

Programmes	Subventions							
	Montant	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 à 2022
Salle Pierre et Marie Curie	397 000.00 €	10 500.00 €		386 500.00 €				
Stade R. Giroux - Salle Girardy	100 000.00 €				100 000.00 €			
Gymnase G. Sand en 2 tranches	814 704.00 €	4 950.00 €		268 444.00 €	298 981.00 €	242 329.00 €		
Tribunal (subvention sur le bâtiment)	806 560.00 €	61 620.00 €	88 220.00 €	63 394.00 €	251 500.00 €	238 506.00 €	103 320.00 €	
Résidentialisation - Quartier Sud	810 000.00 €				60 000.00 €	150 000.00 €	150 000.00 €	450 000.00 €
Quartier Ouest	600 000.00 €				150 000.00 €	150 000.00 €	150 000.00 €	150 000.00 €
CTM	100 000.00 €					100 000.00 €		
Total - Subventions	3 628 264.00 €	77 070.00 €	88 220.00 €	718 338.00 €	860 481.00 €	880 835.00 €	403 320.00 €	600 000.00 €



**Budget de l'Eau - Section d'investissement
Année 2017**

<u>Dépenses d'Investissement</u>		AP 2017	TOTAL AP	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020 à 2022
		566 200.00 €	566 200.00 €	66 200.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €	300 000.00 €
E0117	<i>Réseaux d'eau 2017</i>	566 200.00 €	566 200.00 €	66 200.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €	300 000.00 €
DST203	Annonces et insertions	1 200.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €			
DST2315	Rue Boileau	565 000.00 €	565 000.00 €	45 000.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €	300 000.00 €
DST2315	Aménagement place Bad Ems et Jardin d'Herentals			15 000.00 €			
DST2315	Extension de réseaux liés à l'urbanisation			5 000.00 €			

<u>Recettes d'Investissement</u>	Montant	2016	2017	2018	2019
Subvention					



Budget Assainissement

**Budget de l'Assainissement - Section d'Investissement
Année 2017**

Dépenses d'Investissement		AP 2015	AP 2016	AP 2017	TOTAL AP	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020 à 2022
		5 416 139.31 €	715 600.00 €	50 000.00 €	6 181 739.31 €	190 551.00 €	303 588.31 €	1 489 600.00 €	1 536 000.00 €	1 949 000.00 €	713 000.00 €
A0115	Réseaux d'assainissement dans les écarts	5 416 139.31 €	715 600.00 €	- €	6 131 739.31 €	190 551.00 €	303 588.31 €	1 439 600.00 €	1 536 000.00 €	1 949 000.00 €	713 000.00 €
DST2315	Travaux d'assainissement dans les écarts Cours et Villechaud	5 416 139.31 €	715 600.00 €		6 131 739.31 €	190 551.00 €	303 588.31 €	1 437 000.00 €	1 536 000.00 €	1 949 000.00 €	713 000.00 €
DST203								2 600.00 €	- €	- €	- €
A0117	Réseaux d'assainissement 2017			50 000.00 €	50 000.00 €		- €	50 000.00 €			
DST203	Frais d'études et insertions			30 000.00 €	30 000.00 €			30 000.00 €			
DST203	Station d'épuration : mise aux normes (code de l'environnement)										
DST2315	Aménagements Place Bad Ems et Jardin d'Herentals			15 000.00 €	15 000.00 €		- €	15 000.00 €			
DST2315	Extension de réseaux lié à l'urbanisation			5 000.00 €	5 000.00 €			5 000.00 €			

Recettes d'Investissement	Montant	2016	2017	2018	2019	2020 à 2022
DETR 2014 - Réseaux d'assainissement dans les écarts	500 000.00 €	150 000.00 €	350 000.00 €			



Etats de la Dette

ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat prévisionnel - Ville de Cosne-Cours-sur-Loire - Montants en Euros

	CAPITAL (Dette à l'origine)	ENCOURS AU 01/01/2016	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
TOTAL BUDGET VILLE	10 296 566.21	7 687 184.91	16 397.39	153 865.99	479 111.38	632 977.37
TOTAL BUDGET EAU	2 193 269.10	1 628 336.57	4 101.96	33 033.43	82 450.83	115 484.26
TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT	1 208 903.17	790 706.86	5 558.82	34 632.84	70 656.65	105 289.49
TOTAL GENERAL	13 698 738.48	10 106 228.34	26 058.17	221 532.26	632 218.86	853 751.12

Budget de la Ville

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 242 980.38									
1641 Emprunts en euros (total)					4 143 010.38									
20081	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2008	31/12/2008	31/03/2009	1 418 298.00	F	Taux fixe à 4,03 %	4.03	4.15	EUR	T	C	O	A-1
20101/20102/20103	DEXIA CL	01/04/2010	01/09/2010	01/09/2011	1 724 712.38	C	Taux fixe à 4,69 %	4.69	4.76	EUR	A	P	O	D-4
20161	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/06/2016	02/11/2016	02/11/2017	1 000 000.00	F	Taux fixe à 0 %	0.00	0.00	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					6 099 970.00									
20071	CREDIT AGRICOLE	28/12/2008	28/12/2008	31/12/2009	631 000.00	V	(TAM-Floor - 0,12 sur TAM) + 0,12	1.03	1.03	EUR	A	C	O	A-1
20084-tirage 1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	17/12/2010	28/12/2010	31/03/2011	1 250 000.00	V	TAG 01 M + 0,55	1.05	1.05	EUR	T	C	O	A-1
20084-tirage 3 Budget Ville	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/12/2008	19/01/2012	30/03/2012	1 218 970.00	V	TAG 03 M + 0,55	0.93	0.93	EUR	T	C	O	A-1
20093-Consolidation	DEXIA CL	30/12/2011	30/12/2011	01/02/2012	3 000 000.00	V	TAG 01 M + 0,86	1.24	1.27	EUR	M	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					53 585.83									
1681 Autres emprunts (total)					53 585.83									
97001	Comité Interprofessionnel du logement	16/09/2007	16/09/1997	16/09/1998	53 585.83	F	Taux fixe à 2 %	2.00	2.00	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					10 296 566.21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				7 683 976.11					475 902.58	153 801.81		16 397.39
1641 Emprunts en euros (total)				3 052 032.31					236 301.34	90 248.36		15 101.72
20081	N		A-1	964 452.13	17	F	Taux fixe à 4.03 %	4.15	56 732.47	38 532.41		0.00
20101/20102/20103	N		D-4	1 087 580.18	6.67	C	4.69-(3*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	4.76	129 568.87	51 715.95		15 101.72
20161	N		A-1	1 000 000.00	19.84	F	Taux fixe à 0 %	0.00	50 000.00	0.00		0.00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				4 631 943.80					239 601.24	63 553.45		1 295.67
20071	N		A-1	429 080.00	17	V	(TAM-Floor -0.12 sur TAM) + 0.12	0.00	25 240.00	116.28		0.00
20084-tirage 1	N		A-1	950 000.00	19	F	Taux fixe à 2.88 %	2.95	50 000.00	27 118.00		144.00
20084-tirage 3 Budget Ville	N		A-1	842 863.80	19	F	Taux fixe à 2.88 %	2.95	44 361.24	24 059.77		127.76
20093-Consolidation	N		A-1	2 410 000.00	20	V	TAG 01 M + 0.86	0.51	120 000.00	12 259.40		1 023.91
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				3 208.80					3 208.80	64.18		
1681 Autres emprunts (total)				3 208.80					3 208.80	64.18		
97001	N		A-1	3 208.80	0.71	F	Taux fixe à 2 %	2.00	3 208.80	64.18		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0.00		7 687 184.91					479 111.38	153 865.99	0.00	16 397.39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
20101/20102/20103	DEXIA CL	1 724 712.38	1 087 580.18	4	13	01/09/2010 - 01/09/2012	Taux fixe à 4.69 %	Taux fixe à 4.69 %		4.69-(3*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	4.76	51 715.95		14.15
TOTAL (D)		1 724 712.38	1 087 580.18									51 715.95		14.15
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		1 724 712.38	1 087 580.18									51 715.95		14.15

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	85.85%					
	Montant en euros	6 599 605 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits				1		
	% de l'encours				14.15%		
	Montant en euros				1 087 580 €		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

Budget de l'Assainissement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 208 903.17									
1641 Emprunts en euros (total)					1 208 903.17									
20082	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2008	31/12/2008	31/03/2009	574 050.00	F	Taux fixe à 4.03 %	4.03	4.15	EUR	T	C	O	A-1
20101/20102/20103	DEXIA CL	01/04/2010	01/09/2010	01/09/2011	634 853.17	C	Taux fixe à 4.69 %	4.69	4.76	EUR	A	P	O	D-4
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 208 903.17									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				790 706.86					70 656.65	34 632.84		5 558.82
1641 Emprunts en euros (total)				790 706.86					70 656.65	34 632.84		5 558.82
20082	N		A-1	390 377.08	17	F	Taux fixe à 4.03 %	4.15	22 963.36	15 596.60		0.00
20101/20102/20103	N		D-4	400 329.78	6.67	C	4.69-(3*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	4.76	47 693.29	19 036.24		5 558.82
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0.00		790 706.86					70 656.65	34 632.84	0.00	5 558.82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
20101/20102/20103	DEXIA CL	634 853.17	400 329.78	4	13	01/09/2010 - 01/09/2012	Taux fixe à 4.69 %	Taux fixe à 4.69 %		4.69-(3*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	4.76	19 036.24		50.63
TOTAL (D)		634 853.17	400 329.78									19 036.24		50.63
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		634 853.17	400 329.78									19 036.24		50.63

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure		Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
			Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Écarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		1					
	% de l'encours		49.37%					
	Montant en euros		390 377 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					1		
	% de l'encours					50.63%		
	Montant en euros					400 330 €		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2017	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2017	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

Budget de l'Eau

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 193 269.10									
1641 Emprunts en euros (total)					1 292 239.10									
20064	DEXIA CL	13/02/2007	13/02/2007	01/04/2007	265 000.00	F	Taux fixe à 4.25 %	4.25	4.32	EUR	T	P	O	A-1
20073	CREDIT AGRICOLE	28/12/2007	28/12/2007	28/12/2009	309 000.00	V	Euribor 03 M-Floor - 0.12 sur Euribor 03 M + 0.12	5.00	5.09	EUR	A	C	O	A-1
20083	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2008	31/12/2008	31/03/2009	231 060.00	F	Taux fixe à 4.03 %	4.03	4.15	EUR	T	C	O	A-1
20101/20102/20103	DEXIA CL	01/04/2010	01/09/2010	01/09/2011	35 203.10	C	Taux fixe à 4.69 %	4.69	4.76	EUR	A	P	O	D-4
20111	DEXIA CL	03/12/2010	21/01/2011	01/05/2011	451 976.00	F	Taux fixe à 2.26 %	2.26	2.28	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					901 030.00									
20072	CREDIT AGRICOLE	28/12/2007	28/12/2007	28/12/2009	240 000.00	V	Euribor 03 M-Floor - 0.12 sur Euribor 03 M + 0.12	5.00	5.09	EUR	A	C	O	A-1
20084- tirage 4	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/12/2008	19/01/2012	31/03/2012	300 000.00	V	TAG 03 M + 0.55	0.93	0.93	EUR	T	C	O	A-1
20084-tirage 3 budget Eau	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/12/2008	19/01/2012	30/03/2012	361 030.00	V	TAG 03 M + 0.55	0.93	0.93	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					2 193 269.10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 628 336.57					82 450.83	33 033.43		4 101.96
1641 Emprunts en euros (total)				978 000.37					47 212.07	25 383.56		4 063.89
20064	N		A-1	246 429.97	40	F	Taux fixe à 4.25 %	4.32	2 373.87	10 435.77		2 564.29
20073	N		A-1	210 120.00	16.99	V	(TAM-Floor -0.12 sur TAM) + 0.12	0.00	12 360.00	56.94		0.30
20083	N		A-1	157 088.23	17	F	Taux fixe à 4.03 %	4.15	9 240.48	6 276.09		0.00
20101/20102/20103	N		D-4	22 198.60	6.67	C	4.69-(3*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	4.76	2 644.63	1 055.57		308.24
20111	N		A-1	342 163.57	14.08	F	Taux fixe à 2.26 %	2.28	20 593.09	7 559.19		1 191.06
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				650 336.20					35 238.76	7 649.87		38.07
20072	N		A-1	163 200.00	16.99	V	(TAM-Floor -0.12 sur TAM) + 0.12	0.00	9 600.00	44.23		0.23
20084- tirage 4	N		A-1	237 500.00	19	V	TAG 03 M + 0.55	0.20	12 500.00	479.71		0.00
20084-tirage 3 budget Eau	N		A-1	249 636.20	19	F	Taux fixe à 2.88 %	2.95	13 138.76	7 125.93		37.84
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0.00		1 628 336.57					82 450.83	33 033.43	0.00	4 101.96

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
20101/20102/20103	DEXIA CL	35 203.10	22 198.60	4	13	01/09/2010 - 01/09/2012	Taux fixe à 4.69 %	Taux fixe à 4.69 %		4.69-(3*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	4.76	1 055.57		1.36
TOTAL (D)		35 203.10	22 198.60									1 055.57		1.36
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		35 203.10	22 198.60									1 055.57		1.36

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Écarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	98.64%					
	Montant en euros	1 606 138 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits				1		
	% de l'encours				1.36%		
	Montant en euros				22 199 €		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

NEANT

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



Etat de la dette garantie

Récapitulation par bénéficiaire du 01/01/2017 au 31/12/2017 - Budget primitif (état prévisionnel)

Récapitulation par bénéficiaire	Dette en capital		Annuité à payer dans l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice dont	
	à l'origine	au 01/01/2017		Intérêts	Capital
LOGIVIE S.A.	7 153 484.36 €	5 776 775.67 €	303 280.74 €	109 694.22 €	193 586.54 €
NIEVRE HABITAT	2 281 370.21 €	1 561 701.89 €	126 407.77 €	15 562.73 €	110 845.04 €
OPAC DE SAONE ET LOIRE	32 331.43 €	8 470.20 €	4 407.93 €	1 584.53 €	2 823.40 €
total	9 467 186.00 €	7 346 947.76 €	434 096.44 €	126 841.48 €	307 254.98 €

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					9 467 186.00 €	7 346 947.76 €											126 841.47 €	307 254.98 €
OPAC DE SAONE ET LOIRE	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 331.43 €	8 470.20 €	3	A	F	Taux fixe à 5.81 %	5.81%	F	Taux fixe à 5.81 %	5.81%	A-1		1 584.53 €	2 823.40 €
LOGIVIE S.A.	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	656 200.00 €	550 796.06 €	25	A	V	Livret A + 1	3.75%	V	Livret A + 1	1.75%	A-1		9 638.93 €	17 751.89 €
LOGIVIE S.A.	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 500.00 €	72 903.33 €	40	A	V	Livret A + 1	3.75%	V	Livret A + 1	1.75%	A-1		1 275.81 €	1 273.77 €
LOGIVIE S.A.	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	575 673.07 €	483 114.27 €	26	A	V	Livret A + 0.75	3.75%	V	Livret A + 0.75	1.50%	A-1		7 246.71 €	14 645.74 €
LOGIVIE S.A.	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 386 537.11 €	1 058 020.94 €	18	A	V	Livret A + 1.28	4.28%	V	Livret A + 1.28	2.03%	A-1		21 477.83 €	49 280.68 €
LOGIVIE S.A.	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 551 379.08 €	3 069 123.84 €	28	A	V	Livret A + 1.17	4.17%	V	Livret A + 1.17	1.92%	A-1		58 927.18 €	80 075.71 €
LOGIVIE S.A.	1994	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	883 766.93 €	532 368.66 €	17	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.30%	A-1		10 913.56 €	29 692.31 €
LOGIVIE S.A.	1993	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 428.17 €	10 448.57 €	12	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		214.20 €	866.44 €
NIEVRE HABITAT	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	344 494.39 €	232 693.96 €	12	A	V	Livret A + 1.2	4.20%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		4 537.53 €	15 899.56 €
NIEVRE HABITAT	1979	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 884.86 €	1 491.81 €	3	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	A-1		53.71 €	479.82 €
NIEVRE HABITAT	1973	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 232.90 €	1 051.69 €	1	A	F	Taux fixe à 1 %	1.00%	F	Taux fixe à 1 %	1.00%	A-1		10.52 €	523.26 €
NIEVRE HABITAT	1978	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 464.49 €	1 530.87 €	1	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	A-1		55.11 €	751.90 €
NIEVRE HABITAT	1979	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 918.60 €	1 919.98 €	2	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	A-1		69.12 €	617.46 €
NIEVRE HABITAT	1977	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	356 898.39 €	16 993.60 €	0	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	A-1		611.68 €	16 993.60 €
NIEVRE HABITAT	1977	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	128 209.62 €	6 104.55 €	0	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	A-1		219.85 €	6 104.55 €
NIEVRE HABITAT	1978	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 469.67 €	210.09 €	1	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2.95%	F	Taux fixe à 2.95 %	2.95%	A-1		6.20 €	103.56 €
NIEVRE HABITAT	1977	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 750.90 €	628.47 €	1	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	A-1		20.99 €	628.47 €
NIEVRE HABITAT	1979	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 046.39 €	1 376.87 €	3	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	F	Taux fixe à 3.6 %	3.60%	A-1		49.57 €	442.86 €
NIEVRE HABITAT	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	426 000.00 €	404 700.00 €	18	A	V	Livret A + 0.6	1.60%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		5 463.45 €	21 300.00 €
NIEVRE HABITAT	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	940 000.00 €	893 000.00 €	18	A	V	Livret A + (-0.25)	0.55%	V	Livret A + (-0.25)	0.50%	A-1		4 465.00 €	47 000.00 €
TOTAL GENERAL					9 467 186.00 €	7 346 947.76 €											126 841.47 €	307 254.98 €

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

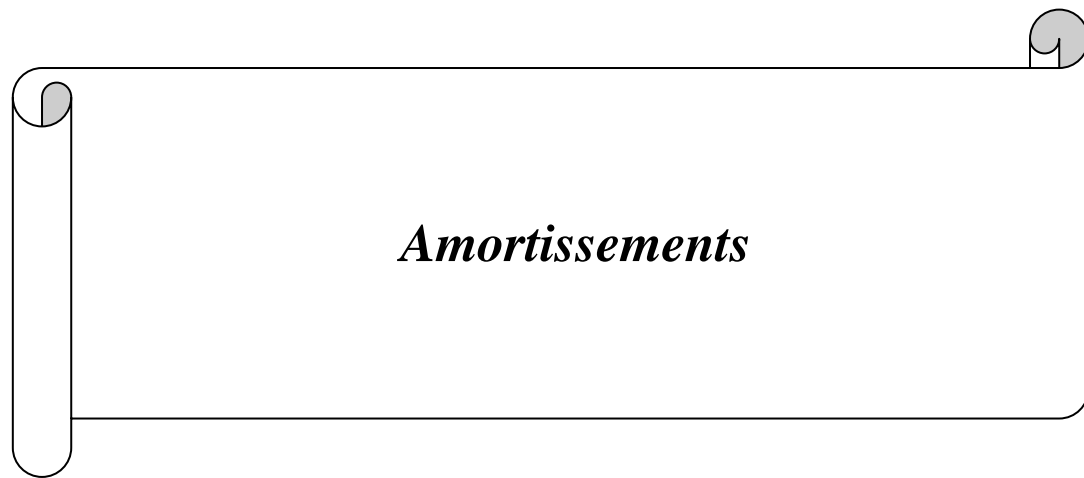
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

A decorative horizontal scroll graphic with a vertical bar on the left side and curled ends on both sides. The text is centered within the scroll.

Calcul du Ration d'Endettement

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ration de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour Mémoire : Recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice	434 096.44 €	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	24 915.58 €	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice	632 977.37 €	
- Provisions pour garanties d'emprunts	0.00 €	
Total	1 091 989.39 €	11 908 806.00 €



Amortissements

Biens amortissables

* compte racine, les comptes étendus suivront le même principe d'amortissement

Type d'immobilisation	Compte *	Durée	
		Délibération	
		18/12/1996	12/12/2012
Immobilisations incorporelles			
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	202	-	10
Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	203	-	5
Subventions d'équipement versées	204		
Personnes de droit privé		-	5
Personnes de droit public		-	15
Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	205	2	2
Autres immobilisations corporelles	208	-	-
Immobilisations corporelles			
		sur la durée d'exploitation du contrat	sur la durée d'exploitation du contrat
Terrains de gisement (mines et carrières)	211		
Agencements et aménagements de terrains y compris les plantations	212	20	20
Constructions sauf 2132 et 2135	213	-	-
Immeubles de rapport	2132	-	50
Installations générales, agencements et aménagements	2135	20	20
Autres constructions	2138	15	20
		sur la durée du bail à construction	sur la durée du bail à construction
Constructions sur sol d'autrui	214		
Installations, matériel et outillage techniques sauf installations de voirie			
Réseaux de voirie	2151	-	-
Installations de voirie	2152	30	30
Réseaux divers	2153		20
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile			
Matériel roulant	21561	-	15
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	21568	-	15
Matériel et outillage de voirie (pour les camions ancienne délib 8 ans)	2157	8	15
Autres installations, matériel et outillage techniques	2158	-	10
Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	217	-	-
Autres immobilisations corporelles	218		
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181	-	20
Matériel de transport	2182		
Voiture		10	10
Camion		10	10
VTT		10	5
Matériel de bureau et matériel informatique sauf matériel informatique	2183	15	5
Matériel informatique		5	10
Mobilier	2184	15	15
Cheptel	2185	-	-
Autres immobilisations corporelles	2188	-	10
Autres immobilisations reçues en affectation	22	-	-

A decorative graphic of a scroll with a vertical bar on the left side and a small circular element at the top right corner. The text is centered within the scroll.

Subventions aux associations

Subventions de Fonctionnement aux Associations

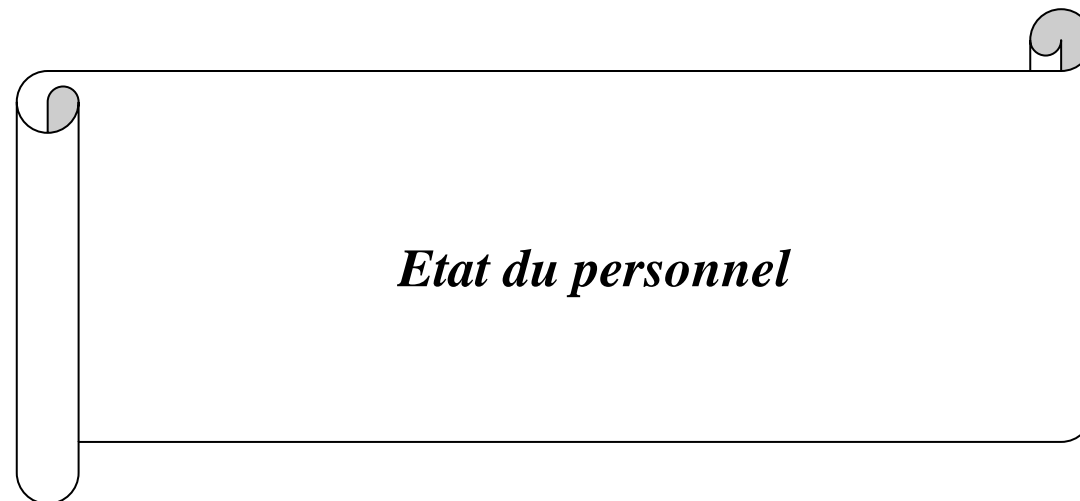
Imputations	Associations Subventionnées	BP 2017
0 - Services généraux		12 865.00 €
020 - Administration Générale de la Collectivité		
65-65738	- COS du Personnel Communal (Comité des Œuvres Sociales de la Ville)	2 000.00 €
65-65738	- Amicale du Personnel Communal	1 000.00 €
023 - Information, communication, publicité		
65-6574	- Cosne AVF Accueil des Villes Françaises	115.00 €
65-6574	- CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au droit de la Nièvre)	1 500.00 €
025 - Aides aux associations		
65-6574	- CAMOSINE	350.00 €
65-6574	- Groupe Choral "Variation"	200.00 €
65-6574	- Anciens Combattants Liberté et Victimes de Guerre de Cosne (ACVG)	200.00 €
65-6574	- ANDAVI	1 000.00 €
65-6574	- ANBUT	300.00 €
65-6574	- Association les amis des Grands Champs	1 000.00 €
65-6574	- Club de Modélisme Ferrovière Cosnois	400.00 €
65-6574	- Ligue des Droits de l'Homme	500.00 €
65-6574	- Tarot Club Nord Nivernais	300.00 €
04 - Relations internationales		
65-6574	- Association Cosnoise d'Echanges Internationaux (Comité de Jumelage)	4 000.00 €
1 - Sécurité et Salubrité publiques		150.00 €
110 - Sécurité : services communs		
65-6574	- La Prévention routière	150.00 €
2 - Enseignement et formation		9 297.00 €
20 - Services communs		
65-6574	- ITEP Cottereaux - Ecole et Cinéma - 6 € par élèves 7 élèves	42.00 €
65-6574	- Ecole Paul BERT - Ecole et Cinéma - 6 € par élèves 100 élèves	600.00 €
65-6574	- Ecole Pierre et Marie CURIE - Ecole et Cinéma - 6 € par élèves 34 élèves	204.00 €
65-6574	- Ecole Paul Bert - Classes transplantées - 45 € par élève 45 élèves	2 115.00 €
211 - Ecoles maternelles		
Coopérative scolaire 6,00 € et BCD 2,00 € par élève		
65-6574	- Association Bac à sable (Maternelle Franc Nohain) - Coopérative scolaire 84 élèves	672.00 €
65-6574	- Association Bac à sable (Maternelle Franc Nohain- BCD 84 élèves	
65-6574	- Les Amis de l'école Maternelle Pierre et Marie Curie - Coopérative scolaire 71 élèves	568.00 €
65-6574	- Les Amis de l'école Maternelle Pierre et Marie Curie - BCD 71 élèves	
65-6574	- Maternelle Paul BERT - Coopérative scolaire 103 élèves	824.00 €
65-6574	- Maternelle Paul BERT - BCD 103 élèves	
65-6574	- Maternelle de COURS - Coopérative scolaire 13 élèves	
65-6574	- Maternelle de COURS - BCD 13 élèves	104.00 €
65-6574	- Maternelle de VILLECHAUD - Coopérative scolaire 18 élèves	
65-6574	- Maternelle de VILLECHAUD - BCD 18 élèves	144.00 €
212 - Ecoles primaires		
Coopérative scolaire 6,00 € et BCD 2,00 € par élève		
65-6574	- Amicale Primaire Franc Nohain - Coopérative scolaire 110 élèves	880.00 €
65-6574	- Amicale Primaire Franc Nohain - BCD 110 élèves	
65-6574	- Coopérative scolaire - Ecole de Villechaud - Coopérative scolaire 21 élèves	168.00 €
65-6574	- Coopérative scolaire - Ecole de Villechaud - BCD 21 élèves	
65-6574	- Amicale Ecole Primaire Pierre et Marie Curie - Coopérative scolaire 110 élèves	880.00 €
65-6574	- Amicale Ecole Primaire Pierre et Marie Curie - BCD 110 élèves	
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Doumer - Coopérative scolaire 94 élèves	752.00 €
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Doumer - BCD 94 élèves	
65-6574	- Association Les Petits Coursois (Ecole de Cours) - Coopérative scolaire 20 élèves	160.00 €
65-6574	- Association Les Petits Coursois (Ecole de Cours) - BCD 20 élèves	
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Bert - Coopérative scolaire 96 élèves	768.00 €
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Bert - BCD 96 élèves	
213 - Ecoles : classes regroupées		
65-6574	- Ecole Notre Dame - Coopérative scolaire 6,00 € par élève 52 élèves	312.00 €
65-6574	- Ecole Notre Dame - BCD 2,00€ par élève 52 élèves	104.00 €
3 - Culture		44 700.00 €
312 - Arts plastiques et autres activités artistiques		
65-6574	- Association Formes et Couleurs	1 600.00 €
313 - Théâtres		
65-6574	- Le Grenier du Nohain (3 programmations : Création théâtrale, Diffusion théâtrale "jeune public" et action humanitaire)	5 500.00 €
322 - Musées		
65-6574	- Association des Amis du Musée	2 100.00 €
33 - Action Culturelle		
65-6574	- Trait d'Union 58 : Salon du Livre Festival du Film Festival du Film Documentaire "Regards sur ailleurs"	34 000.00 €
65-6574	- Comité des Fêtes de Villechaud	500.00 €
65-6574	- Les Gabarriers du haut Val de Loire	1 000.00 €

Imputations	Associations Subventionnées	BP 2017
4 - Sports et jeunesse		137 050.00 €
40 - Sports		
65-6574	- Contrats d'objectifs Anciennes sections de l'UCS pour la Natation, Baskets, Rugby et le Football.	43 500.00 €
65-6574	- Gala de boxe	600.00 €
415 - Manifestation sportive		
65-6574	- Course du 14 juillet	950.00 €
65-6574	- UCS cyclisme nocture (Subvention exceptionnelle)	2 000.00 €
422 - Autres activités pour les jeunes		
65-6574	- Centre Social et Culturel	90 000.00 €
5 - Interventions sociales et santé		162 396.00 €
510 - Santé - Services Communs		
65-6574	- Association des Amis de l'Hôpital	600.00 €
65-6574	- CROIX ROUGE de Cosne	1 000.00 €
65-6574	- Association Cosnoise pour le Don de Sang Bénévole	400.00 €
65-6574	- Pharmacie Humanitaire Internationale Berry	1 000.00 €
65-6574	- Vie libre	350.00 €
65-6574	- Aide à l'installation de médecins	3 720.00 €
520 - Interventions Sociales - Services Communs		
65-657362	- C.C.A.S. de Cosne	81 926.00 €
65-6574	- Centre Social dont CEJ (Maison de quartier)	66 000.00 €
521 - Service à caractère Social pour Handicapés et Inadaptés		
65-6574	- Association des Donneurs de Voix "Bibliothèque Sonore"	400.00 €
65-6574	- ESAT (Atelier Pédagogique de découverte théâtrale)	400.00 €
523 - Actions en faveur des personnes en difficulté		
65-6574	- Association TRAJECTOIRES	3 000.00 €
65-6574	- Resto du Cœur	2 500.00 €
65-6574	- S.O.S. Familles Emmaüs	300.00 €
65-6574	- Association Française pour la Lutte contre l'Illettrisme (AFPLI)	300.00 €
65-6574	- Epicerie Solidaire - La main sur le cœur	500.00 €
6 - Famille		6 100.00 €
60 - Famille : Services communs		
65-6574	- Association Mots pour maux d'enfants	600.00 €
65-6574	- Association Les Quatre Saisons	5 500.00 €
8 - Aménagement Urbain		3 000.00 €
813 - Propreté Urbaines		
65-6574	- Enveloppes pour TAGS	3 000.00 €
9 - Action Economique		5 000.00 €
94 - Aides aux commerces		
65-6574	- Soutien activité commercial pour ACC	5 000.00 €
Enveloppes Diverses :		157 951.57 €
65-6574	Suite au reversement de l'association HORIZONS (fonction 523)	26 051.57 €
65-6575	CUCS - CONTRAT VILLE (fonction 524)	12 000.00 €
65-6576	Projet 2017 (fonction 020) dont déduction gala de boxe	9 900.00 €
65-6577	Association sportive de l'UCS (fonction 415)	55 000.00 €
65-6578	Aide aux projets Culturels et sportifs (fonction 40)	55 000.00 €
TOTAL GENERAL		538 509.57 €

Subvention exceptionnelle

Subventions d'Equipement aux Associations

Imputations	Associations Subventionnées	Prévisions 2017
	4 - Sport et jeunesse	6 000.00 €
	40 - Sport : services communs	
204-20421	- Union Cosnoise Sportive	6 000.00 €
	8 - Aménagements et services urbains, environnement	18 000.00 €
	824 - Autres opérations d'aménagement urbains	
204-20422	- Fonds Façades (enveloppe)	15 000.00 €
	832 - Autres opérations d'aménagement urbains	
204-20421	- Aide à l'équipement en faveur du Développement Durable (enveloppe)	3 000.00 €
	TOTAL GENERAL	24 000.00 €



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A	1	1	
Directeur général adjoint des services	A	1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
Attaché	A	2	2	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	6	6	
Rédacteur principal de 2e classe	B	1	1	
Rédacteur	B	4	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	6	4	
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	7	4	
Adjoint administratif de 1ère classe	C	11	11	
Adjoint administratif de 2e classe	C	16	15	
TECHNIQUE ②				
Technicien supérieur principal de 1ère classe	B	2	2	
Technicien	B	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	7	6	
Agent de maîtrise	C	7	7	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	12	12	
Adjoint technique principal de 2e classe	C	12	12	
Adjoint technique de 1ère classe	C	1	1	
Adjoint technique de 2e classe	C	57	57	6
MEDICO-SOCIALE ④				
Assistant socio éducatif principal	B	1	1	
ASEM Principal de 2e classe	C	5	5	
ASEM 1ère classe	C	2	2	
SPORTIVE ⑥				
Educateur des APS	B	1	1	
CULTURELLE ⑦				
Bibliothécaire	A	1	1	
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	
Adjoint du patrimoine de 1ère classe	C	2	2	
Adjoint du patrimoine de 2e classe	C	2	2	
ANIMATION ⑧				
Adjoint d'animation de 2e classe	C	1	1	
POLICE MUNICIPALE ⑨				
Chef de service de PM principal de 1ère classe	B	1	1	
Chef de service de PM principal de 2e classe	B	1	1	
Brigadier chef principal de PM	C	4	4	
EMPLOIS NON CITES ⑩				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)				
		176	166	6

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Agent administratif	C	URB	IB 340	3-1
Agent polyvalent	C	TECH	IB 340	CDI
Agent polyvalent	C	TECH	IB 340	3-2
Animatrice éveil jeux TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	IB 380	3-2
Animatrice périscolaire TNC	C	ANIM	SMIC	3-2
Agent d'entretien	C	ENT	IB 340	3-2
Agent d'entretien	C	ENV	IB 340	CDI
Chauffeur de minibus	C	TECH	IB 340	3-2
Agent de service TC	C	ENT et RS	IB 340	3-1
Agent de service	C	ENT et RS	IB 340	3-2
Agent de service TC	C	ENT et RS	IB 340	3-2
Agent de service à TC	C	ENT	IB 340	3-1
Agent de service à TC	C	ENT et RS	IB 340	3-2
Agent de service à TC	C	ENT et RS	IB 340	3-2
Agent de service à TC	C	MS	IB 340	3-2
Agent de Surveillance de la Voie Publique	C	TECH	IB 340	3-2
TOTAL GENERAL	30			

(1) CATEGORIES : A, B ou C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN :	Financier
TECH :	Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB :	Urbanisme (dont eménagement urbain)
ENV :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM :	Communication
S :	Social (dont aide sociale)
MS :	Médico-social
MT :	Médico-technique
SP :	Sportif
CULT :	Culturel (dont enseignement)
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat

Articles 3 et suivants de la Loi 84-53 du 26/01/1984 modifié

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

Contrats de droit privé (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Agent d'accueil	-	S	SMIC	emploi avenir
Agent polyvalent	-	TECH	SMIC	emploi avenir
Agent polyvalent	-	ENT et SP	SMIC	emploi avenir
Agent polyvalent	-	ENT et SP	SMIC	emploi avenir
Agent administratif	-	URB	SMIC	emploi avenir
Agent polyvalent	-	TECH	SMIC	emploi avenir
Agent polyvalent	-	TECH	SMIC	emploi avenir
Agent polyvalent	-	ENV	SMIC	emploi avenir
Agent polyvalent	-	TECH	SMIC	emploi avenir
Agent polyvalent	-	ENT	SMIC	CAE
Agent polyvalent	-	FIN	SMIC	CAE
Agent polyvalent	-	TECH	SMIC	CAE
Agent polyvalent	-	TECH	SMIC	CAE
Agent polyvalent	-	ENT	SMIC	CAE
Assistant topographe	-	TECH	SMIC	CAE
TOTAL GENERAL	15			

(1) CATEGORIES : A, B ou C.

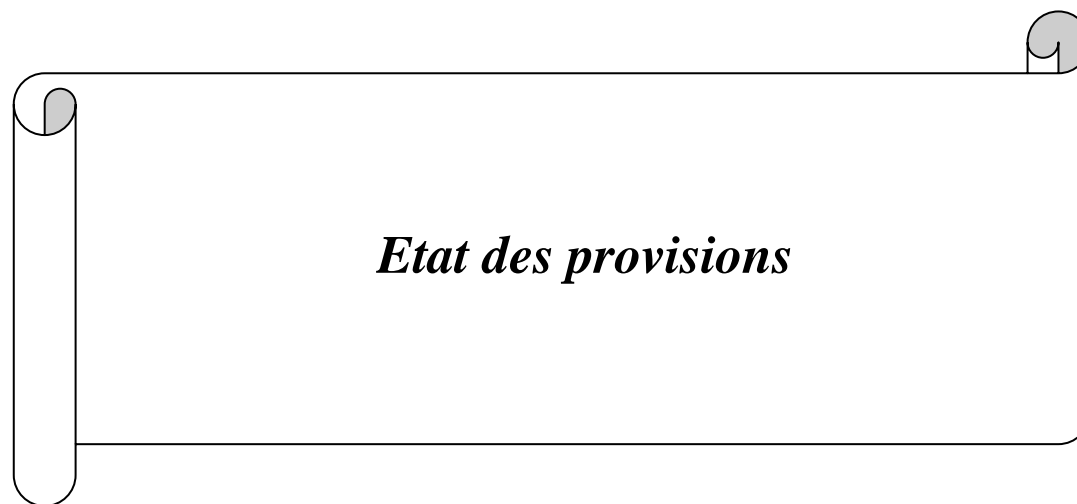
(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier
 TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
 URB : Urbanisme (dont eménagement urbain)
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
 COM : Communication
 S : Social (dont aide sociale)
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel (dont enseignement)
 ANIM : Animation
 RS : Restauration scolaire
 ENT : Entretien
 CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat

Articles 3 et suivants de la Loi 84-53 du 26/01/1984 modifié
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
 47 : article 47
 110 : article 110
 A : autres (préciser)

A decorative scroll graphic with a black outline and grey shading on the rolled-up ends. The text is centered within the scroll.

Etat des provisions

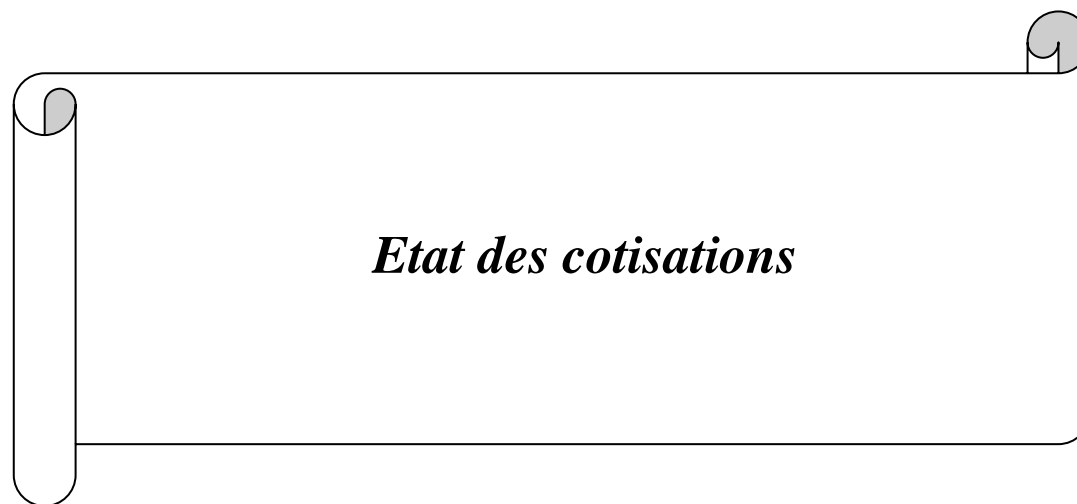
ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	montant de la provision de l'exercice	date de constitution de la provision	montant des provisions constituées au 01/01/16	montant total des provisions constituées	montant des reprises	solde
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges :						
provision pour risque de non recouvrement de recettes - loyers site du Parc Société IMP	- €	23/03/2009 et 18/04/2011	47 000.00 €	47 000.00 €	- €	47 000 €
provision pour risque de non recouvrement de recettes - loyers site du Parc Sociétés Trap's et Akomas	- €	10/04/2013	34 000.00 €	34 000.00 €	- €	34 000 €
provision pour risque de non recouvrement de recettes - loyers Galerie commerciale Parisienne, logement aérodrome	- €	16/12/2013	28 000.00 €	28 000.00 €	- €	28 000 €
provision pour risque de non recouvrement de recettes - logements rue Alphonse Baudin, rue du Colonel Rabier	- €	18/12/2014	11 000.00 €	11 000.00 €	- €	11 000 €
Total provisions budgétaires :	- €		120 000.00 €	120 000.00 €	- €	120 000 €



ETAT DES ACTIONS APPARTENANT A LA VILLE

Nombre	Nature	Montants en Euros
12 332	SAEM (en valeur absolue)	221 976.00 €
50	SA LOGIVIE	76.22 €
300	CA	450.00 €
TOTAL		222 502.22 €



Etat des cotisations 2016

Imputations	Organismes	Montants Réalisés en €
6281/020	S.I.E.E.E.N.	1 500.00 €
6281/020	GIP E-BOURGOGNE	10 541.00 €
6281/020	UAM 58 : <i>Union amicale des Maires et des Présidents de Communautés de la Nièvre</i>	1 866.74 €
6281/020	MISSION ECOTER : <i>Développement des systèmes de communication et d'informatio</i>	548.86 €
6281/020	REFUGE DE THIERNAY	8 296.16 €
6281/020	A.P.V.F : <i>Association des petites villes de France</i>	990.81 €
6281/020	ADIAIJ : <i>Actualisté et expertise RH au service de la fonction publique</i>	30.00 €
6281/020	FONDATION DU PATRIMOINE	500.00 €
6281/020	FNCOF : <i>Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités</i>	99.00 €
	TOTAL	24 372.57 €



***Liste des organismes dans lesquels a été
pris un engagement financier***

LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Cosne Cours Sur Loire. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (exploitation)</u>	GARAGE PETIT	Gestion de la fourrière Municipale	Société Anonyme	-
<u>Délégation de service public (affermage)</u>	VEOLIA EAU	Exploitation du service publique d'eau potable	Société en Commandité par Actions	-
	VEOLIA EAU	Exploitation du service public d'assainissement	Société en Commandité par Actions	-
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>	LOGIVIE S.A.	Bailleur social	Société Anonyme d'HLM	193 586.54
	NIEVRE HABITAT	Bailleur social	Offices Publics de l'Habitat	110 845.04
	OPAC DE SAONE ET LOIRE	Bailleur social	Offices Publics de l'Habitat	2 823.40
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>	Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb	-	Association Loi 1901	156 000.00
	CCAS	Centre Communal d'Action Sociale de Cosne Cours sur Loire	Etablissement de droit Public	81 926.00
<u>Délégation de service public (exploitation)</u>	WEYA	Exploitation réseau de chaleur	Société Anonyme	-



***Liste des organismes de coopération
intercommunale auxquels participe
la Ville***

LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE AUXQUELS PARTICIPE LA VILLE

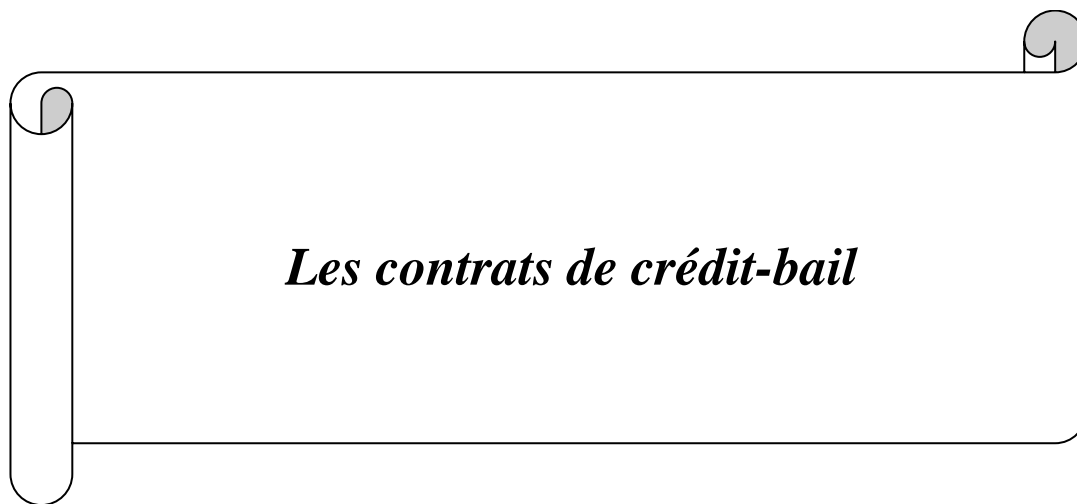
Imputations	Nom de l'organisme	Date d'adhésion	Mode de Financement	Participation 2015
65548-252	SITS de Pouilly-sur-Loire - Donzy	19/04/2011	Participation annuelle des Communes	1 574.82 €
6554-831	SINALA	21/04/2011	Participation annuelle des Communes	1 858.08 €
6554-814	S.I.E.E.N.	11/02/1999	Participation des Communes	87 740.26 €
6554-814	S.I.E.E.N.	11/02/1999	Transfert de compétence EDF/EP	222 496.25 €
6554-822	S.I.E.E.N	11/02/1999	Travaux A.E.P	12 603.60 €
6554-020	SIEEP de ST AMAND	21/07/2011	Participation annuelle des Communes	0.00 €
6554-020	SIE COSNE TRACY ST PÈRE		Participation annuelle des Communes	0.00 €
			TOTAL	326 273.01 €



***Liste des services individualisés
en budget annexe***

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

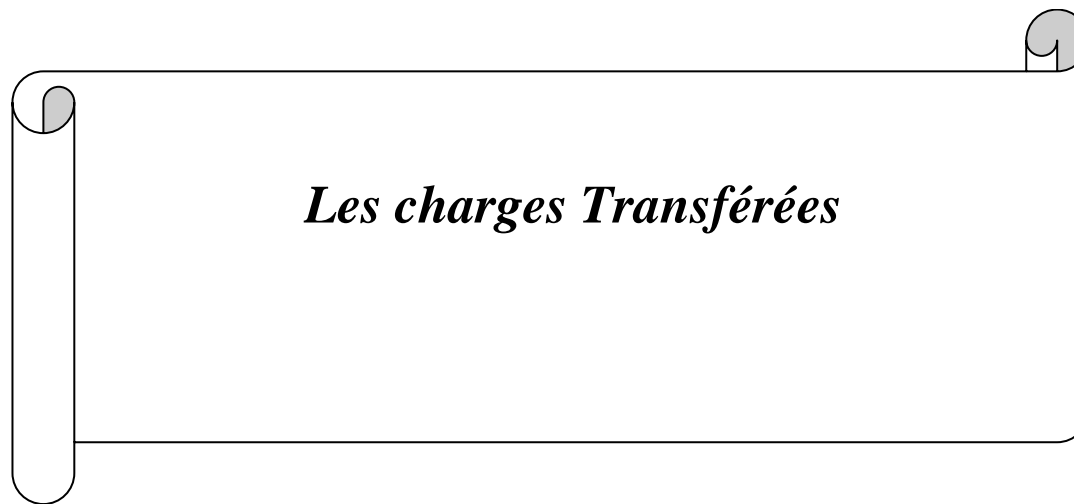
Intitulé de l'établissement	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA oui/non
Assainissement	-	215 800 863 00 163	Service Public Administratif	Non
Eau	-	215 800 863 00 171	Service Public Administratif	Non
Service de Transport Intra-Cosnois	n° 1 du 27/09/2010	215 800 863 00 205	Service Public Administratif	Non



Les contrats de crédit-bail

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Désignation du Crédit Bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances versées	Montant de la redevance de l'exercice 2013	Montant des		Total
						2014	Cumul restant	
NEANT								



Les charges Transférées

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
NEANT							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)



Les Signatures

MR BRUERE Charly

Mr DEMAY Thierry

Mme HENRY Micheline

Mr MEZY Michel

Mme QUILLIER Pascale

Mme REBOULLEAU Sylvie

Mr RENAUD Michel

Mme DENUÉ Marie-Claire

Mr BLOIN Denis

Mr BOCQUET Christophe

Mme BOTTE Anne-France

Mme CHEVREAU Josette

Mme CORNETTE Marie-Jeanne

Mme COURCUREAU Martine

Mr DELAS Christian

Mme DUCHEMIN Véronique

Mme FOREST Isabelle

Mme GUILLEMET Christine

Mme JOUY Vérohanitra

Mme LOUIS Véronique

Mr MANGEOT Denis

Mr MOUAT Chérif

Mr VEYCHARD Christophe

Mr WICKERS FRANCK

Mr DHERBIER Alain

Mme BEZOU Sylviane

Mr BOUJLILAT Hicham

Mme PETOILLAT Nathalie

Mr PASSAS Joël

Mr PERREAU Christian

Mme MOLINA Isabelle

Mme DE SAINTE CROIX Andrée

~~~~~

Date de convocation du Conseil Municipal :

Membres en exercice : 33

Nombre de présents : .....

Nombre de suffrage exprimé : .....

|            | Budget Ville   | Budget Eau,<br>Assainissement et<br>STIC |
|------------|----------------|------------------------------------------|
| Vote       | Nombre de voix |                                          |
| Pour       |                |                                          |
| Contre     |                |                                          |
| Abstention |                |                                          |

Le Maire,

Michel VENEAU